

Conseil — en bref —

MRC
VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 12 décembre 2024

Administration générale

Autorisation de signature – Entente pour l'entretien hivernale d'un chemin public « Le Domaine »

- Il est résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale et la préfète de la MRCVG à signer cette entente.

Résolution adressée au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec concernant la contribution financière de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau au budget du Guichet unique en transport adapté et collectif de la Vallée-de-la-Gatineau (GUTACVG)

- Il est unanimement résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable de revoir les modalités afin de diminuer la contribution de La MRCVG à 15% du budget du GUTAC.

Embauche – Conducteur et opérateur de machinerie lourde pour le service de l'environnement

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la direction générale à réaliser toutes les mesures requises pour officialiser l'embauche du deuxième poste de conducteur et

opérateur de machinerie lourde, conformément aux conditions établit à même la convention collective en vigueur.

Entérinement – Mise en place du plan de relève du Service de Développement économique de la MRCVG

- Il est résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la direction générale à effectuer toutes démarches relatives au plan de relève présenté pour ce service

Budget des territoires non organisés (TNO) de la MRCVG – Adoption pour l'exercice financier 2025

- Il est résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau adopte le budget des territoires non organisés pour l'exercice financier 2025, comportant des dépenses d'un montant de 658 447 \$, des revenus de 658 447 \$ ainsi que d'autres activités financières et affectations d'une somme de 0 \$ le tout, tel que détaillé au document budgétaire 2025 pour les territoires non organisés réputés annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Budget des territoires non organisés (TNO) de la MRCVG – Adoption taux de taxation 2025

- Il est résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau fixe pour l'année 2025, pour les territoires non organisés de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau le taux général de la taxe foncière à 0.7901 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière afin de couvrir les dépenses ordinaires prévues au budget.

Avis de motion – projet de règlement 2024-409 « modifiant le règlement 2015-271 portant sur les frais de déplacement, indemnité pour kilométrage des membres du Conseil et des personnes employées de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Avis est donné par monsieur le conseiller Mathieu Caron qu'un règlement portant le numéro 2024-409 « modifiant le règlement 2015-271 portant sur les frais de déplacement, indemnité pour kilométrage des membres du Conseil et des personnes employées de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Note au procès-verbal – Dépôt et présentation – Projet de règlement 2024-409 « modifiant le règlement 2015-271 portant sur les frais de déplacement,

indemnité pour kilométrage des membres du Conseil et des personnes employées de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Le projet de règlement numéro 2024-409 « modifiant le règlement 2015-271 portant sur les frais de déplacement, indemnité pour kilométrage des membres du Conseil et des personnes employées de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure. L'avis de motion est déposé et présenté aux membres du Conseil par madame la préfète Chantal Lamarche, pour adoption à une séance ultérieure.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses telles que présentées via le formulaire prévu à cet effet.

Adoption – Règlement 2024-400 « règlement visant la tarification et les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation à l'organisme municipal responsable de l'évaluation et abrogeant le règlement no. 2020-343 »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-400 « règlement visant la tarification et les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation à l'organisme municipal responsable de l'évaluation et abrogeant le règlement no. 2020-343 » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2024-402 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 3 du budget de la MRCVG pour les opérations de gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques et abrogeant le règlement 2022-368 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-402 « Déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 3 du budget de la MRCVG pour les opérations de gestion des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques et abrogeant le règlement 2022-368 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2024-403 « déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept

municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement numéro 2023-383 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-403 « déterminant la répartition des dépenses relatives à la partie 1 du budget de la MRCVG commune aux dix-sept municipalités locales, incluant les TNO, et abrogeant le règlement numéro 2023-383 ainsi que tout règlement relatif aux mêmes objets » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2024-404 « concernant la régie interne des séances du conseil de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant toute réglementation antérieure afférente »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-404 « concernant la régie interne des séances du conseil de la municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau et abrogeant toute réglementation antérieure afférente » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2024-405 « abroge le règlement 2021-361 « fixant un tarif pour financer les opérations et l'entretien d'un site de dépôt en tranchées dans les territoires non organisés » »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-405 « abroge le règlement 2021-361 « fixant un tarif pour financer les opérations et l'entretien d'un site de dépôt en tranchées dans les territoires non organisés » » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2024-406 « abrogation du règlement 2000-119 décrétant l'entretien d'hiver du chemin dit « le domaine » et imposant une taxe aux propriétaires riverains »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-406 « abrogation du règlement 2000-119 décrétant l'entretien d'hiver du chemin dit « le domaine » et imposant une taxe aux propriétaires riverains » tel que présenté.

Adoption – Règlement 2024-407 « modifiant la tarification prévue au règlement 2015-269 – regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-407 « modifiant la tarification prévue au règlement 2015-269 – regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova » tel que présenté.

Radio communautaire CHGA – Acceptation d'une proposition publicitaire « Clé en main » pour les années 2025 et 2026

- Il est résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau accepte la proposition publicitaire « Clé en main » reçue de la Radio CHGA pour les années 2025-2026, aux conditions présentées et au prix soumis de 7 400 \$ par année, avant les taxes.

Octroi d'une aide financière au consultant Daniel Feeny – Cellule de crise forestière

- Il est unanimement résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer une aide financière non remboursable au montant de 16 850,00\$ à même le FRR Volet 2 de l'année 2024 au consultant Daniel Feeny.

Conseil

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Comité administratif pour l'année 2025

- Il est résolu que le calendrier qui suit soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2025, ces séances débutant habituellement à 17 h 50

Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2025

- Il est résolu que le calendrier qui suit soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2025, ces séances débutant habituellement à 18 heures :

Appui au projet « Travail de rue à Gracefield »

- il est unanimement résolu que le conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer le projet « travail de rue à Gracefield » qui jouera un rôle clé dans le développement de services de proximité dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Gestion financière et administrative

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Nicolas Malette ainsi que le conseiller monsieur Neil Gagnon ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 28 novembre au 12 décembre 2024 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes – Période du 28 novembre au 12 décembre 2024

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes pour la période du 28 novembre au 12 décembre 2024.

Élections

Note au procès-verbal – Dépôt – Extrait de registre – Déclarations du préfet – Article 6 Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (LEDMM)

- Conformément à l'article 6 de la LEDMM, un extrait du registre des déclarations de la préfète pour l'année 2024 doit être déposé par madame Joanie Courchaine, directrice générale et greffière trésorière. Aucun dépôt n'aura été effectué puisqu'aucune déclaration visée au deuxième alinéa de l'article 6 n'a été faite par madame la préfète Chantal Lamarche pour l'année 2024, cette dernière n'ayant reçu aucun don, marque d'hospitalité ou tout autre avantage prévu à cet article.

Gestion de projet

Entérinement – octroi de contrat la conception d'un système de traitement des eaux usées (sanitaire) futurs locaux dédiés à la SPCA pour l'aménagement d'un chenil

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour la conception d'un système sanitaire aux futurs locaux dédiés à la SPCA à CTCO, au montant de 3 900,00 \$, avant taxes.

Entérinement – octroi de contrat pour la mise en place d'un système sanitaire aux futurs locaux dédiés à la SPCA pour l'aménagement d'un chenil

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat pour la mise en place d'un système sanitaire ainsi que pour le raccordement au puits d'eau potable aux futurs locaux dédiés à la SPCA à Excavatech J.L, au montant de 17 871 \$, avant taxes.

Octroi de contrat - Travaux de Construction et d'aménagement d'un kiosque touristique et d'espaces administratifs

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 241108 - Travaux de Construction et d'aménagement d'un kiosque touristique et d'espaces administratifs à Appelle Fred inc. au montant soumis de 774 666,00\$

Aménagement et développement

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Renforcement de la signalisation routière sur le chemin d'Orlo

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec l'ajout d'un panneau clignotant double de 8 pouces de type « smart » dans la zone critique annonçant le changement de zone de vitesse et la zone de traverse des usagers de la Véloroute.

Appui à la Fédération des clubs 4X4 du Québec – Reconnaissance à titre de VHR

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la Fédération des clubs 4X4 du Québec dans sa demande de reconnaissance officielle à titre de véhicules hors route (VHR).

Interruption du programme « Départ » d'Investissement Québec

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adresser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, son opposition officielle par voie de résolution face à l'interruption du programme « Départ » d'Investissement Québec, considérant l'impact considérable sur les entreprises de la région.

Demande au ministre de la Santé – Coupures massives en Outaouais et gouvernance locale RLSVG

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au ministre de la Santé;

- D'effectuer les coupures annoncées de 90 millions au prorata de la population afin d'assurer l'équité des régions rurales face à la Ville de Gatineau;
- D'assurer la consultation préalable du comité territorial santé et des élus val-gatinois avant de procéder aux coupures annoncées.

Regroupement des directions générales de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adresser au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale son opposition à ce projet de regroupement des directions générales de Services Québec de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Appui à la scierie Commonwealth Plywood

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer Commonwealth Plywood et la Municipalité de Rapides-des-Joachims et exigent de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, le rétablissement du programme d'aide financière pour la construction et la réhabilitation des chemins forestiers et le rétablissement de l'allocation originale de bois à Commonwealth Plywood à la Scierie de Rapides-des-Joachims.

Adoption du rapport d'activités touristiques du réseau des lieux d'accueil touristique pour l'année 2024

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport d'activités touristiques pour l'année 2024 tel que présenté.

Adoption du rapport de soutien aux entreprises pour l'année 2024 – Service de développement économique

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le rapport de soutien aux entreprises pour l'année 2024, tel que présenté.

Avis de conformité des règlements de concordance de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau en lien avec le schéma d'aménagement et de développement révisé n° 2021-356

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau approuve les règlements de concordance de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau en lien avec le

schéma d'aménagement et de développement révisé n° 2021-356, tel qu'énoncé.

Résolution de refus d'une demande d'appui qui fut formulée auprès du Gouvernement du Québec dans le cadre des appels à projets pour la création d'aires protégées sur le territoire de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau n'appuie pas le processus d'analyse de la demande déposée dans le cadre de l'appel à projet mis de l'avant par le MELCCFP afin de proposer de nouvelles aires protégées sur le territoire public québécois.

Loisir et culture

Financement de projets 2025 – Fonds événements et festivals

- Il est résolu que le Conseil de la MRC autorise le versement d'une aide financière aux neuf (9) projets, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2025.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 21 janvier 2025.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.